



بورصة تونس
BOURSE DE TUNIS

BULLETIN OFFICIEL

PUBLICATION QUOTIDIENNE

N° 4690

Mardi 29 Septembre 2009

<http://www.bvmt.com.tn>

TUNINDEX : 4 084.73

(Indice pondéré par les capitalisations flottantes
Base 1 000 le 31/12/97)

Variation du Jour : + 0,50%

VARIATION SUR L'ANNEE : + 41,22%

LES INDICES SECTORIELS * (BASE 1 000 LE 31/12/2005)

CODE ICB	INDICES	INDICE DU JOUR	VARIATION DU JOUR	VARIATION SUR L'ANNEE
8000	INDICE DES SOCIETES FINANCIERES	2938,31	0,51%	44,45%
8300	INDICE DES BANQUES	2724,16	0,63%	45,16%
8700	INDICE DES SERVICES FINANCIERS	3999,64	0,22%	34,27%
5000	INDICE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS	3141,23	-0,05%	40,14%
5300	INDICE DE DISTRIBUTION	4259,91	-0,06%	52,12%
3000	INDICE DES BIENS DE CONSOMMATION	1940,65	1,05%	22,04%
3300	INDICE DE L'AUTOMOBILE ET EQUIPEMENTIERS	1979,09	-0,07%	49,33%
2000	INDICE DES INDUSTRIES	1065,19	1,01%	39,93%
2300	INDICE DE BATIMENT ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION	867,52	1,06%	25,90%
1000	INDICE MATERIAUX DE BASE	1763,72	0,51%	33,78%

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHÉ PRINCIPAL DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 11 - CONTINU VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
1	10	5,600	14-04-2009	MONOPRIX - Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis	205,000	205,000	204,980	205,700	200,100		
2	1	0,600	18-06-2009	SFBT - Société Frigorifique et Brasserie de Tunis	11,730	11,730	11,900	11,900	11,730		
3	1	0,050	17-07-2009	TUNISAIR - Société Tunisienne de l'Air	2,200	2,180	2,200	2,200	2,180		
4	20	1,800	22-06-2009	BTE - Banque de Tunisie et des Emirats (ADP)	31,100	30,610	31,000	31,000	30,550		
5	1	0,300	27-04-2009	SPDIT - Sté de Place. et de Dévelop. Indus. et Touris. - SICAF	5,400	5,410	5,450	5,470	5,410		
6	5	0,400	10-07-2003	Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	24,000	24,030	23,950	24,390	23,910		
7	10	0,900	15-06-2009	BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	57,990	57,050	57,380	58,000	57,050		
8	5	0,600	05-06-2009	BH - Banque de l'Habitat	26,410	26,800	27,000	27,500	26,410		
9	5	0,735	22-06-2009	TL - Tunisie Leasing	25,990	25,900	25,500	25,990	25,400		
10	10	3,000	10-06-2009	BT - Banque de Tunisie	93,740	94,990	94,100	94,990	94,020		
11	5	0,400	13-07-2009	STB - Société Tunisienne de Banque	14,300	14,390	14,400	14,600	14,300		
12	5	0,400	02-06-2009	BNA - Banque Nationale Agricole	11,310	11,810	11,810	11,810	11,810	H	11,990
13	10	1,100	19-06-2009	AMEN BANK	56,950	56,990	56,990	57,990	56,990		
14	1	0,170	28-05-2009	ATB - Arab Tunisian Bank	7,820	7,800	8,000	8,000	7,800		
15	10	0,500	10-07-2003	UIB - Union Internationale de Banques	17,800	17,840	17,880	17,950	17,800		
16	5	1,500	01-07-2009	SIMPAR - Société Immobilière et de Participation	32,750	32,990	32,990	32,990	32,990		
17	5	0,700	12-06-2008	TUNINVEST SICAR - Société Tunisienne d'Invest. à Capital Risque	11,000	11,000	10,900	11,000	10,900		
18	5	0,725	23-04-2009	CIL - Compagnie Internationale de leasing	24,400	24,400	24,000	24,400	23,800		
19	1	0,150	01-06-2009	ATL - Arab Tunisian Lease	4,510	4,430	4,440	4,500	4,430		
20	1	0,250	01-06-2009	PGH - Poulina Group Holding	7,000	7,000	7,100	7,100	7,000		
21	10	19,300	13-07-2009	STAR - Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances	142,000	143,900	141,400	143,900	141,400		
22	5	0,500	26-06-2007	SMG - Société Magasin Général S.A.	98,000	98,000	99,000	99,990	98,000		
23	10	1,000	15-08-2006	SOTETEL - Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications	14,450	14,450	14,500	14,500	14,200		
24	10	1,000	30-06-2009	SOTUVER - Société Tunisienne de Verreries	91,000	91,000	92,990	93,500	89,310		
25	1	0,110	18-07-2008	SIAME - Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques	1,260	1,240	1,250	1,250	1,230		
26	5	0,300	31-07-2009	ELECTROSTAR	6,510	6,420	6,400	6,420	6,400		
27	5	0,300	01-07-2009	SOTRAPIL - Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines	9,700	9,700	9,880	9,880	9,700		
28	5	0,700	13-07-2009	SIPHAT - Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie	17,300	17,000	17,230	17,230	17,000		
29	1	0,050	01-07-2009	SOMOCER - Société Moderne de Céramique	2,010	2,030	2,050	2,090	2,000		
30	1	0,150	08-06-2009	GIF FILTER SA - Société Générale Industrielle de Filtration	2,910	2,990	2,970	2,990	2,910		
31	1	0,350	10-06-2009	ASSAD - Société l'Accumulateur Tunisien Assad	11,950	11,940	11,920	12,140	11,900		
32	1	0,120	01-07-2009	SITS - Société Immobilière Tuniso-Séoudienne	3,410	3,420	3,430	3,500	3,420		
33	5	0,350	10-06-2009	EL WIFACK Leasing	11,750	11,700	11,700	11,710	11,700		
34	1	0,290	01-06-2009	Société ESSOUKNA	5,480	5,410	5,500	5,520	5,410		
35	1	0,270	04-05-2009	ADWYA - Société Adwya	8,700	8,830	8,700	8,830	8,700		
36	1	0,250	20-05-2009	TPR - Société Tunisie Profiles Aluminium	5,570	5,580	5,720	5,740	5,580		
37	1	0,600	15-07-2009	ARTES - Automobile Réseau Tunisien et Services	11,000	11,000	10,950	11,000	10,900		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 12 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
38	25	10,500	23-06-2009	Air Liquide Tunisie	264,990	257,100	257,100		
39	5	1,060	20-05-2009	UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	46,600	46,510	46,510		
40	10	1,500	27-03-2009	Placements de Tunisie - SICAF	38,210				
41	10	0,650	16-07-1996	PBHT - Palm Beach Hôtels Tunisia	4,610				
42	5	2,000	08-05-2009	ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurances	63,950	63,500	63,500		
43	10	3,500	31-07-2009	ICF - Société des Industries Chimiques du Fluor	47,500				
44	4	0,300	01-07-1998	TL - Tunisie Lait - S.A.	4,030				
45	10	2,250	14-05-2007	ALKIMIA - Société Chimique	25,560				
46	3	1,000	15-05-2002	STIP - Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques	1,900	1,850	1,850		
47	1	0,100	06-07-2009	SOTUMAG - Société Tunisienne des Marchés de Gros	1,530	1,520	1,500		
48	10	0,600	01-07-2004	TJL - Attijari Leasing	22,200	21,630	21,630		
49	5	0,500	31-07-2009	STEQ - Société Tunisienne d'Équipement	12,280	12,280	12,280		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

* Ne sont publiés que les indices sectoriels composés d'un minimum de 4 valeurs et dont la capitalisation représente plus de 2% de l'indice TUNINDEX. Pour plus d'informations consulter notre rubrique sur le site web « Infos marché / les indices ».

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHE ALTERNATIF DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 52 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
50	5	0,500	31-07-2009	SOPAT- Société de Production Agricole Teboulba	11,580	12,100	12,100		
51	1			Société SERVICOM	3,350	3,250	3,250		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

COTE DE LA BOURSE : MARCHE OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu VALEURS			DERNIERE ECHEANCE	ECHEANCE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
										INDICATEUR	SEUIL EN %
LES BONS DE TRESOR ASSIMILABLES - BTA											
52	BTA 10ANS 6,75% AVRIL 2010	V. F. : 1 000 Dinars	B0410	12-04-2010		101,000					
53	BTA 12ANS 8,25% JUILLET 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0714	09-07-2014		109,460					
54	BTA 10ANS 7,5% AVRIL 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0414	14-04-2014		109,000					
55	BTA 10ANS 7% FEVRIER 2015	V. F. : 1 000 Dinars	B0215	08-02-2015		108,010					
56	BTA 6ANS 6% MARS 2012	V. F. : 1 000 Dinars	B0312	15-03-2012		102,200					
57	BTA 7ANS 6,1% OCTOBRE 2013	V. F. : 1 000 Dinars	B1013	11-10-2013		105,000					
58	BTZ 10ANS OCTOBRE 2016	V. F. : 1 000 Dinars	Z1016	11-10-2016		52,320					
59	BTA 15ANS 6,9% MAI 2022	V. F. : 1 000 Dinars	B0522	09-05-2022		114,000					
60	BTA 10ANS 6,75% JUILLET 2017	V. F. : 1 000 Dinars	B0717	11-07-2017		111,500					
61	BTA ZC DECEMBRE 2018	V. F. : 1 000 Dinars	Z1218	10-12-2018		53,630					
62	BTA 4ANS 5% MARS 2013	V. F. : 1 000 Dinars	B0313	11-03-2013		100,000					
63	BTA 7ANS 5,25% MARS 2016	V. F. : 1 000 Dinars	B0316	11-03-2016		103,500					
64	BTA 10ANS 5,5% MARS 2019	V. F. : 1 000 Dinars	B0319	11-03-2019		103,500					
65	BTA 2ANS 4,3% AOUT 2011	V. F. : 1 000 Dinars	B0811	05-08-2011		100,000					
LES EMPRUNTS											
66	BTE	EO BTEI 2004 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 25/06	OBTE	25-06-2011	25-06-2009	100,000					
67	ATTIJARI BANK	OCA ATTIJARI BANK 2006 Sans IF à 4,82% j. 18/01	OCTJ6	18-01-2012	18-01-2009	100,000					
68	BIAT	EO BIAT 2002 7ans AP à TMM+1% 2 ans de franchise j. 10/12	OBIA2	09-12-2009	09-12-2008	100,000					
69	BH	EO Subordonné BH 2007 7ans AP à TMM+1,2% 2 ans de franchise j. 07/12	BH7S	07-12-2014		100,000					
70	TUNISIE	EO TUNISIE LEASING 2004 / 2 5ans AP à 7% j. 31/03	TS42F	31-03-2010	31-03-2009	100,100					
71	LEASING	EO TUNISIE LEASING 2004 / 2 5ans AP à TMM+1,4% j. 31/03	TS42V	31-03-2010	31-03-2009	100,000					
72		EO TUNISIE LEASING 2005-1 5ans AP à 7% j. 28/10	TS51F	28-10-2010	28-10-2008	100,000					
73		EO TUNISIE LEASING 2005-1 5ans AP à TMM+1,4% j. 28/10	TS51V	28-10-2010	28-10-2008	100,000					
74		EO TUNISIE LEASING 2006/1 5ans AP à 6,5% j. 15/11	TS61F	15-11-2011	15-11-2008	100,010					
75		EO TUNISIE LEASING 2006/1 5ans AP TMM+1,0% j. 15/11	TS61V	15-11-2011	15-11-2008	100,010					
76		EO TUNISIE LEASING Subordonné 2007 5ans AP à 7% j. 31/07	TS7F	31-07-2012	31-07-2009	100,060					
77		EO TUNISIE LEASING Subordonné 2007 5ans AP TMM+1,375% j. 31/07	TS7V	31-07-2012	31-07-2009	100,010					
78		EO TUNISIE LEASING 2007/1 5ans AP à 6,5% j. 27/12	TL71F	27-12-2012	27-12-2008	100,000					
79		EO TUNISIE LEASING 2007/1 5ans AP TMM+1,0% j. 27/12	TL71V	27-12-2012	27-12-2008	100,000					
80		EO TUNISIE LEASING 2007/2 5ans AP à 6,5% j. 28/01	TL72F	28-01-2013	28-01-2009	100,040					
81		EO TUNISIE LEASING 2007/2 5ans AP TMM+1,0% j. 28/01	TL72V	28-01-2013	28-01-2009	98,740					
82		EO TUNISIE LEASING 2008/1 5ans AP à 6,5% j. 30/06	TL81F	30-06-2013	30-06-2009	100,010					
83		EO TUNISIE LEASING 2008/1 5ans AP TMM+1,0% j. 30/06	TL81V	30-06-2013	30-06-2009	100,010					
84		EO TUNISIE LEASING 2008/2 5ans AP à 6,5% j. 27/11	TL82F	27-11-2013		100,000					
85		EO TUNISIE LEASING 2008/2 5ans AP TMM+1,0% j. 27/11	TL82V	27-11-2013		100,000					
86		EO TUNISIE LEASING 2008/3 5ans AP à 6,5% j. 27/01	TL83F	27-01-2014		100,000					
87		EO TUNISIE LEASING 2008/3 5ans AP TMM+1,0% j. 27/01	TL83V	27-01-2014		100,000					
88		EO TUNISIE LEASING 2009/1 Fixe 5ans AP à 6,5% j. 02/03	TL91F	02-03-2014		100,090					
89		EO TUNISIE LEASING 2009/1 Variable 5ans AP TMM+1,0% j. 02/03	TL91V	02-03-2014		100,000					
90	STB	EO STB 2008-1 Catégorie B 16ans AP à TMM+1,5% j. 15/05	STB8B	15-05-2024	15-05-2009	100,000					
91		EO STB 2008-1 Catégorie C 20ans AP à TMM+1,75% j. 15/05	STB8C	15-05-2028	15-05-2009	100,000					
92		EO STB 2008-1 Catégorie D 25ans AP à TMM+2% j. 15/05	STB8D	15-05-2033	15-05-2009	100,000					
93		EO STB 2008-2 16ans AP à 6,5% j. 18/02	STB82	18-02-2025		100,000					
94	BNA	EO Subordonné BNA 2009 15ans AP à 5,4% j. 07/04	BNA9S	07-04-2024		100,000					
95	AMEN BANK	EO AMEN BANK 2001 10ans AP à TMM+1% j. 11/04	OAB1	11-04-2012	11-04-2009	100,000					
96		EO AMEN BANK 2006 10ans AP à TMM+1% j. 29/01	OAB6	29-01-2017	29-01-2009	100,000					
97		EO AMEN BANK Subordonné 2008 Catégorie A 15ans AP à 6,5% j. 21/05	ABS8A	21-05-2023		98,800					
98		EO AMEN BANK Subordonné 2008 Catégorie B 20ans AP à 7% j. 21/05	ABS8B	21-05-2028		100,000					
99	ATB	EO ATB- 2007 Catégorie A 10ans AP à TMM+0,75% j. 25/05	ATB7A	25-05-2017	25-05-2009	100,000					
100		EO ATB- 2007 Catégorie B 16ans AP à TMM+1,25% j. 25/05	ATB7B	25-05-2023	25-05-2009	100,000					
101		EO ATB- 2007 Catégorie C 20ans AP à TMM+1,75% j. 25/05	ATB7C	25-05-2027	25-05-2009	100,000					
102		EO ATB- 2007 Catégorie D 25ans AP à TMM+2% j. 25/05	ATB7D	25-05-2032	25-05-2009	100,000					
103		EO Subordonné ATB- 2009 Tr. A LigneA1 7ans AP à TMM+0,5% 2 ans de franchise j. 20/05	ATBA1	20-05-2016		100,000					
104		EO Subordonné ATB- 2009 Tr. A LigneA2 10ans AP à TMM+0,75% 2 ans de franchise j. 20/05	ATBA2	20-05-2019		100,000					
105		EO Subordonné ATB- 2009 Tr. B LigneB1 15ans AP à 5,70% 5 ans de franchise j. 20/05	ATBB1	20-05-2024		100,000					
106		EO Subordonné ATB- 2009 Tr. B LigneB2 20ans AP à 5,90% 5 ans de franchise j. 20/05	ATBB2	20-05-2029		100,000					
107	UIB	EO UIB 2009 - 1A 10ans AP à 5,25% j. 17/07	UB91A	17-07-2019		100,000					
108		EO UIB 2009 - 1B 15ans AP à 5,5% j. 17/07	UB91B	17-07-2024		100,000					
109		EO UIB 2009 - 1C 20ans AP à 5,85% j. 17/07	UB91C	17-07-2029		100,000					
110	CIL	EO CIL 2002 / 3 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 31/03	OCL3F	31-03-2010	31-03-2009	100,010					
111		EO CIL 2002 / 3 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 31/03	OCL3V	31-03-2010	31-03-2009	100,000					
112		EO CIL 2003 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 20/10	OCL31	20-10-2010	20-10-2008	100,000					
113		EO CIL 2003 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 20/10	OCL32	20-10-2010	20-10-2008	100,000					
114		EO CIL 2004 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 30/09	OCL41	30-09-2011	30-09-2008	100,000					
115		EO CIL 2004 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 30/09	OCL42	30-09-2011	30-09-2008	100,000					
116		EO CIL 2004 / 2 5ans AP à 7% j. 31/03	CL42F	31-03-2010	31-03-2009	100,060					
117		EO CIL 2004 / 2 5ans AP à TMM+1,25% j. 31/03	CL42V	31-03-2010	31-03-2009	100,010					
118		EO CIL 2005 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 14/10	CL51F	14-10-2012	14-10-2008	100,060					
119		EO CIL 2005 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 14/10	CL51V	14-10-2012	14-10-2008	100,000					
120		EO CIL 2007 / 1 5ans AP à 6,5% j. 11/01	CL71F	11-01-2013	11-01-2009	100,010					
121		EO CIL 2007 / 1 5ans AP à TMM+1,25% j. 11/01	CL71V	11-01-2013	11-01-2009	100,010					
122		EO CIL 2007 / 2 5ans AP à 6,5% j. 22/02	CL72F	22-02-2013	22-02-2009	100,000					
123		EO CIL 2007 / 2 5ans AP à TMM+1,25% j. 22/02	CL72V	22-02-2013	22-02-2009	100,000					
124		EO CIL 2008 / 1 5ans AP à 6,5% j. 29/08	CL81F	29-08-2013	29-08-2009	100,000					
125		EO CIL 2008 / 1 5ans AP à TMM+1,25% j. 29/08	CL81V	29-08-2013	29-08-2009	100,000					
126		EO Subordonné CIL Fixe 10ans AP à 7,25% 5 ans de franchise j. 15/01	CL85F	15-01-2019		100,000					
127		EO Subordonné CIL Variable 10ans AP à TMM+1,5% 5 ans de franchise j. 15/01	CL85V	15-01-2019		100,000					
128		EO CIL 2009 / 1 5ans AP à 5,5% j. 20/07	CL91F	20-07-2014		100,000					
129		EO CIL 2009 / 1 5ans AP à TMM+1% j. 20/07	CL91V	20-07-2014		100,000					
130	BTKD	EO BTKD 2006 5ans AP à 6,25% j. 18/12	OBTK6	18-12-2011	18-12-2008	100,010					
131	ATL	EO ATL 2004 / 2 5ans AP à 7% j. 31/03	AT42F	31-03-2010	31-03-2009	100,000					
132		EO ATL 2004 / 2 5ans AP à TMM+1,25% j. 31/03	AT42V	31-03-2010	31-03-2009	100,000					
133		EO ATL 2006 / 1 7ans AP à 6,5% % 2 ans de franchise j. 15/06	ATL61	15-06-2013	15-06-2009	100,010					
134		EO ATL 2007-1 Fixe 5ans AP à 6,5% j. 31/08	AT7F1	31-08-2012	31-08-2009	100,060					
135		EO ATL 2007-1 Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 31/08	AT7V1	31-08-2012	31-08-2009	100,010					
136		EO ATL 2008 Subordonné Fixe 10ans AP à 7% 5 ans de franchise j. 22/08	ATL8F	22-08-2018	22-08-2009	100,010		</			

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHE OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu VALEURS			DERNIERE	ECHANCE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
				ECHANCE	PRECEDENTE					INDICATEUR	SEUIL EN %
LES EMPRUNTS - SUITE											
165	UNION DE	EO UNIFACTOR 2005 / I Tr. 1 Gar. BNA 5ans AP à 6,5% j. Le 01/09	OUFA	01-09-2010	01-09-2009	100,000					
166	FACTORING	EO UNIFACTOR 2005 / I Tr. 2 Gar. AB 5ans AP à 6,5% j. Le 01/09	OUBF	01-09-2010	01-09-2009	100,000					
167		EO UNIFACTOR 2005 / I Tr. 4 Gar. AB 5ans AP à TMM+1% j. Le 01/09	OUBV	01-09-2010	01-09-2009	100,000					
168		EO UNIFACTOR 2005 / I Tr. 3 Gar. ATB 5ans AP à 6,5% j. Le 01/09	OUCF	01-09-2010	01-09-2009	100,000					
169		EO UNIFACTOR 2006 Fixe 5ans AP à 6,5% j. Le 30/11	OUF6F	30-11-2011	30-11-2008	100,000					
170		EO UNIFACTOR 2006 Variable 5ans AP à TMM+1% j. Le 30/11	OUF6V	30-11-2011	30-11-2008	100,000					
171		EO UNIFACTOR 2008 Fixe 5ans AP à 6,5% j. Le 14/03	OUF8F	14-03-2013	14-03-2009	100,000					
172		EO UNIFACTOR 2008 Variable 5ans AP à TMM+1% j. Le 14/03	OUF8V	14-03-2013	14-03-2009	100,000					
173	EL WIFACK	EO EL WIFACK LEASING 2006 / I Tr. A 5ans AP à 6,50% j. 30/06	WIF6A	30-06-2011	30-06-2008	99,500					
174	LEASING	EO EL WIFACK LEASING 2006 / I Tr. B 5ans AP à 6,50% j. 30/06	WIF6B	30-06-2011	30-06-2009	100,000					
175	Sté Hôtelière	EO Mouradi Palace 2005 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 30/06	OMR5A	30-06-2013	30-06-2009	100,000					
176	Mouradi Golf	EO Mouradi Palace 2005 Tr. B Gar. AB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 30/06	OMR5B	30-06-2013	30-06-2009	100,000					
177	Sté Touristique	EO STM 2007 Tr. A Gar. AB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7A	21-09-2014	21-09-2009	100,000					
178	El Mouradi	EO STM 2007 Tr. B Gar. BIAT 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7B	21-09-2014	21-09-2009	100,000					
179	-STM-	EO STM 2007 Tr. C Gar. BTE 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7C	21-09-2014	21-09-2009	100,000					
180		EO STM 2007 Tr. D Gar. STB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7D	21-09-2014	21-09-2009	100,000					
181		EO STM 2007 Tr. E Gar. BH 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7E	21-09-2014	21-09-2009	100,000					
182	Hannibal Lease	EO HL 2008-I Fixe 5ans AP à 6,9% j. 12/05	HL81F	12-05-2013	12-05-2009	100,000					
183		EO HL 2008-I Variable 5ans AP à TMM+1,65% j. 12/05	HL81V	12-05-2013	12-05-2009	100,000					
184	Société	EO SIHM 2008 Tr A Gar. ATTJARI BANK 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8A	12-09-2015	12-09-2009	100,000					
185	d'investissements	EO SIHM 2008 Tr B Gar. STB 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8B	12-09-2015	12-09-2009	100,000					
186	Hôteliers El	EO SIHM 2008 Tr C Gar. AMEN BANK 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8C	12-09-2015	12-09-2009	100,000					
187	Mouradi -SIHM-	EO SIHM 2008 Tr D Gar. BNA 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8D	12-09-2015	12-09-2009	100,060					

* : Intérêts courus calculés, le jour de négociation, entre la date du dernier paiement incluse et la date de dénouement exclue.

COTE DE LA BOURSE : MARCHE DES FONDS COMMUNS DE CREANCES

N°	Groupe 71 - Continu VALEURS			DERNIERE	ECHANCE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
				ECHANCE	PRECEDENTE					INDICATEUR	SEUIL EN %
188	FCC BIATIMMO1	FCC BIATIMMO1 Parts P1 2.89 ans à TMM+ 0,5%	FIBI1	Janvier 2012	15-08-2009	100,00					
189		FCC BIATIMMO1 Parts P2 7.88 ans à TMM+ 1,2%	FIBI2	Octobre 2016	15-08-2009	100,00					
190	FCC BIATIMMO2	FCC BIATIMMO2 Parts P1 3.21 ans à TMM+ 0,5%	F2BI1	Juillet 2013	15-08-2009	100,00					
191		FCC BIATIMMO2 Parts P2 7.68 ans à TMM+ 1,0%	F2BI2	Juillet 2016	15-08-2009	100,00					
192		FCC BIATIMMO2 Parts P3 11 ans à TMM+ 1,7%	F2BI3	Avril 2020	15-08-2009	100,00					

* : Intérêts courus calculés, le jour de négociation, entre la date du dernier paiement incluse et la date de dénouement exclue. Les remboursements sont trimestriels.

COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING VALEURS		COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE						INDICATEUR	SEUIL
193				MONOPRIX	(da. 1 / 7. cp. 7. 11/06/1996 - MNPDA)	32,100				
194				SFBT	(da. 1 / 6. 01/06/1999 - SFB99)	7,090				
195				SFBT	(da. 1 / 7. 01/06/2000 - SFB00)	5,320				
196				SFBT	(da. 1 / 2. 27/04/2001 - SFBT1)	12,400				
197				SFBT	(da. 1 / 2. 11/04/2002 - SFB02)	8,270				
198				SFBT	(da. 1 / 12. 23/05/2006 - SFB06)	1,200				
199				SFBT	(da. 1 / 13. 14/05/2007 - SFB07)	0,990				
200				TUNISAIR	(da. 23/30. cp. 1. 15/07/1996 - TAIDA)	3,570				
201				TUNISAIR	(da. 1/10. cp. 4. 01/09/1997 - TA104)	0,420				
202				TUNISAIR	(da. 1/10. 01/07/1999 - TA199)	0,380				
203				TUNISAIR	(da. 1/10. 01/07/2000 - TA100)	0,350	0,010		0,010	
204				TUNISAIR	(da. 1/10. 02/07/2001 - TA101)	0,320	0,020		0,020	
205				TUNISAIR	(da. 1/22. 31/08/2006 - TA106)	0,140				
206				TUNISAIR	(da. 1/5. 01/09/2008 - TA108)	0,490	0,030		0,030	
207				TUNISAIR	(da. 1/11. 17/07/2009 - TA109)	0,200	0,170		0,170	
208				ATTJARI BANK	(da. 3/50. cp. 36. 01/10/1996 - TJADA)	2,150				
209				ATTJARI BANK	(da. 1/25. cp. 39. 01/09/1997 - TJA39)	1,380				
210				BIAT	(da. 4/60. cp. 32. 16/02/1998 - BIA32)	4,400				
211				BIAT	(da. 1/24. cp. 36. 31/12/1999 - BIA36)	2,610				B
212				BH	(da. 1/19. cp. 8. 14/07/1997 - BHDA)	1,770				
213				BH	(da. 1/20. cp. 12. 15/09/1999 - BH12)	1,600				
214				BH	(da. 1/25. cp. 14. 14/02/2000 - BH14)	1,230				
215				BH	(da. 1/15. 28/05/2007 - BHDA7)	1,820				
216				Tunisie Leasing	(da. 1/19. cp. 10. 24/07/1996 - TLSDA)	3,280				
217				Tunisie Leasing	(da. 1/4. 03/12/2001 - TLD01)	12,470				
218				Tunisie Leasing	(da. 1/5. 02/12/2002 - TLS02)	8,320				
219				Tunisie Leasing	(da. 1/6. 18/12/2003 - TLS03)	5,940				
220				Tunisie Leasing	(da. 1/7. 06/12/2004 - TLS04)	4,450				
221				Tunisie Leasing	(da. 1/55. 01/03/2007 - TLS07)	0,520				
222				Tunisie Leasing	(da. 1/56. 03/03/2008 - TLS08)	0,490				
223				Tunisie Leasing	(da. 1/57. 02/03/2009 - TLS09)	0,460	0,400		0,400	
224				BT	(da. 1/14. cp. 144. 15/07/1996 - BTDA)	24,200				
225				BT	(da. 3/10. cp. 149. 15/05/1999 - BT149)	78,190				
226				BT	(da. 1/7. cp. 154. 03/12/2001 - BT154)	32,580				
227				BT	(da. 1/2. 23/05/2006 - BTDA6)	74,360				
228				BT	(da. 1/2. 10/06/2009 - BTDA9)	46,870	46,790		46,790	
229				Air Liquide Tunisie	(da. 1/4. 06/09/1999 - ALQDA)	177,090				
230				Air Liquide Tunisie	(da. 1/6. 22/06/2001 - ALQ01)	101,200				
231				Air Liquide Tunisie	(da. 1/6. 16/09/2002 - ALQ02)	86,740				
232				Air Liquide Tunisie	(da. 1/8. 02/09/2003 - ALQ03)	57,830				
233				Air Liquide Tunisie	(da. 1/10. 07/09/2004 - ALQ04)	42,060				
234				Air Liquide Tunisie	(da. 1/12. 06/09/2005 - ALQ05)	31,830				
235				Air Liquide Tunisie	(da. 1/12. 07/09/2006 - ALQ06)	28,840				
236				Air Liquide Tunisie	(da. 1/12. 03/09/2007 - ALQ07)	26,090				
237				Air Liquide Tunisie	(da. 1/11. 03/09/2008 - ALQ08)	27,050				
238				Air Liquide Tunisie	(da. 1/12. 03/09/2009 - ALQ09)	22,080				
239				UBCI	(da. 1/6. Cp. 76. 01/09/2000 - UBC00)	12,250				
240				UBCI	(da. 3/7. 01/07/2004 - UBC04)	22,050				
241				PBHT	(da. 3/100. cp. 2. 01/06/1996 - PALDA)	0,140				
242	10	0,900	16-08-1999	PBHT - Palm Beach Hôtels Tunisia (ADP)		3,920				
243				BNA	(da. 1/10. 04/05/2009 - BNA09)	1,130				
244	5			BNA	NS lib 50% j 01-01-2009 - BNAS9	8,610	9,000		9,000	H
245				TUNISIE LAIT	(ds. 1/3. du 14-09-2009 au 31-10-2009 - TLDS9)	0,010				
246				AMEN BANK	(da. 3/37. cp. 26. 25/12/1995 - AB26)	6,180				
247				AMEN BANK	(da. 3/40. cp. 29. 20/10/1997 - AB29)	5,320				
248				AMEN BANK	(da. 2/59. cp. 34. 24/01/2000 - AB34)	2,320				
249				AMEN BANK	(da. 1/27. cp. 38. 01/08/2001 - ABA38)	2,450				
250				AMEN BANK	(da. 1/14. 11/12/2007 - ABDA7)	4,170				
251				ATB	(da. 1/7. 09/11/2005 - ATBDA)	1,280				
252				ATB	(da. 1/10. 15/12/2008 - ATB08)	0,780				H
253				ALKIMIA	(da. 1/10. cp. 2. 23/06/1997 - ALKDA)	4,370				
254				ALKIMIA	(da. 1/10. cp. 4. 23/06/1998 - AKL04)	3,970				
255				ALKIMIA	(da. 1/10. cp. 10. 24/06/2003 - AKL03)	3,380				
256				SIMPAR	(da. 1/5. cp. 23. 02/07/2001 - SIM01)	9,010				
257				SIMPAR	(da. 1/6. 01/07/2008 - SIM08)	5,710				
258				CIL	(da. 1/4. 28/05/2007 - CIL07)	7,690				
259				CIL	(da. 1/5. 30/12/2008 - CIL08)	4,880				B
260				ATL	(da. 1/5. 29/08/2008 - ATL08)	0,900				
261				STIP	(da. 1/10. cp. 23. 21/07/2003 - STIP3)	0,190				
262				SMG	(da. 1/2. Cp. 4. 20/06/1996 - MGDA4)	55,180				
263				SOTETEL	(da. 1/6. 02/07/2001 - SOT					

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING VALEURS - SUITE	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
276				ATTIJARI LEASING	7,120			B	6,910
277				STEQ	5,990				
278				ELECTROSTAR	1,420				
279				SOTRAPIL	1,450				
280				SOTRAPIL	1,040				
281				SOTRAPIL	0,400	0,420	0,420		
282				SOMOCER	0,340				
283				SOMOCER	0,220				
284				SOMOCER	0,100			B	
285				GIF FILTER SA	0,330				
286				GIF FILTER SA	0,260			B	
287				ASSAD	1,770				
288				ASSAD	2,990			B	
289				SITS	0,400				
290				ADWYA	0,920				
291				TPR	0,470	0,390	0,390		
292				TPR	0,700			B	
293				SOPAT	0,600				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

MARCHÉ HORS - COTE : TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 13 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
294	5	0,500	01-09-1996	AMS - Les Ateliers Mécaniques du Sahel	4,000				
295	10	0,600	22-09-2008	SITEX - Société Industrielle des Textiles	7,000				
296	5	0,350	01-07-2005	STS - Société Tunisienne du Sucre	14,000	14,000	14,000		
297	5	0,700	14-05-2009	SALIM - Société d'Assurances SALIM	4,780				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

MARCHÉ HORS - COTE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 33 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
298				AMS	0,490				
299				AMS	0,120				
300				AMS	0,090				
301				AMS	0,090				
302				AMS	0,170				
303				AMS	0,440				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

COTATION SUR PANNEAUX

COTE DE LA BOURSE = MARCHÉ OBLIGATAIRE

VALEURS				DERNIERE ÉCHEANCE	ÉCHEANCE PRECEDENTE	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	CLOTURE EN DINARS
EMPRUNTS								
SOCIETE DJERBA AGHIR				31-03-2010	31-03-2009			
E. O. DJERBA AGHIR 2000 Gar. BTE 10ans AP à 7% 2 ans de franchise j. : 01 / 04				31-03-2010	31-03-2009			
E. O. DJERBA AGHIR 2000 Gar. BTKD 10ans AP à 7% 2 ans de franchise j. : 01 / 04				01-06-2011	01-06-2009			
SOCIETE TOURISTIQUE ET BALNEAIRE HOTEL HOURIA				01-06-2011	01-06-2009			
E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. A Gar. STB 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06				01-06-2011	01-06-2009			
E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. B Gar. BTKD 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06				01-06-2011	01-06-2009			
E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. C Gar. BTL 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06				01-06-2011	01-06-2009			
E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. D Gar. BTQI 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06				01-06-2011	01-06-2009			

COTE DE LA BOURSE = LIGNES SECONDAIRES

N° COUPON	PARITE	DATE DE NEGOCIATION		VALEURS	CLOTURE PRECEDENTE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS
		DATE	MONTANT						
34	1/6	15-08-94		DROITS D'ATTRIBUTION	6.000				
27				ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurance	2.500				
24	2/18	03-01-94		BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	4.010				
27	1/28	15-12-94			0.310				
29	1/29	18-12-95			0.810				
15	1/2			BNA - Banque Nationale Agricole	10.000				
21	1/3				2.020				
27	1/3				6.510				
33	1/4	01-01-86			3.906				
41	1/11	01-10-91			0.980				
45	1/20	15-02-94			0.510				
49	1/30	02-05-95			0.330				
29	3/50	03-08-92		BS - Banque du Sud	0.720				
33	1/15	20-01-95			1.000				
123	3/5	19-08-05		BT - Banque de Tunisie	9.000				
132	2/5				9.000				
138	1/10	29-07-05			9.000				
141	1/10	19-08-05			9.000				
40	2/15	25-03-91		STB - Société Tunisienne de Banque	1.600				
46	1/24	18-01-93			0.500				
49	1/25	18-07-94			0.480				
59	1/10	02-09-91		UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	3.200				
63	1/6	01-09-93			10.500				
66	1/8	01-09-94			0.800				
69	1/10	11-09-95			1.000				
4	1/16	11-05-93		Tunisie leasing	2.530				
6	1/17	11-04-94			2.200				
8	1/18	15-05-95			2.000				
40	1/5	01-11-91		Air Liquide Tunisie	25.000				
5	1/14	01-01-96		BH - Banque de l'Habitat	1.290				

MARCHÉ HORS - COTE LES ENCHERES

VALEURS	NOMINAL	DERNIERE TRANSACTION		COURS		NOMBRE DE TITRES	INTERMEDIAIRE	VALIDITE DE L'OFFRE	DATE DE NEGOCIATION
		COURS	DATE	PROPOSE	PRATIQUE				
TRANSACTIONS PROGRAMMEES									
OFFRES AVEC CONTREPARTIE									
Sté Industrielle Oléicole Sfaxienne - SIOS-ZITEX	10	22.000	14-08-2009	25.000		1 000	TVAL	30-10-2009	02-10-2009
OFFRES SANS CONTREPARTIE									
KARTHAGO AIRLINES	1	9.200	18-09-2009	9.200		22	SBT	30-10-2009	02-10-2009
KARTHAGO AIRLINES	1	9.200	18-09-2009	9.200		23	SBT	30-10-2009	02-10-2009

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

OFFRE A PRIX FERME - OPF - ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ « LES CIMENTS DE BIZERTE »

Il est porté à la connaissance du public et des Intermédiaires en bourse que pour s'introduire au marché principal des titres de capital de la Cote de la Bourse, la Société **LES CIMENTS DE BIZERTE** ouvre son capital social au public à hauteur de **20%** par augmentation de capital par voie de souscription publique -OPS- et qui sera réalisée aux conditions ci-après :

Admission des actions de la société « Les Ciments de Bizerte » au marché Principal de la Cote de la Bourse :

La Bourse a donné, en date du 07/08/2009, son accord de principe pour l'admission des actions de la société « Les Ciments de Bizerte » au marché principal de la cote de la Bourse.

• Décisions ayant autorisé l'opération:

Sur proposition du Conseil d'Administration réuni le 17/07/2009, et conformément à la décision de la CAREPP du 29/06/2009, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société « Les Ciments de Bizerte » tenue le 05/08/2009 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres au marché principal de la cote de la Bourse de Tunis.

• Autorisation d'augmentation du capital:

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 05/08/2009 a décidé d'augmenter le capital social de la société « Les Ciments de Bizerte » de 35 237 830 dinars à 44 047 290 dinars par souscription en numéraire d'un montant de 8 809 460 dinars et l'émission de 8 809 460 actions nouvelles au prix d'émission de 11,500 dinars l'action, représentant un nominal de un (1) dinar et une prime d'émission de 10,500 dinars à libérer intégralement à la souscription.

• Droit préférentiel de souscription:

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 05/08/2009 a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation de capital au public à l'occasion de l'introduction des titres de la société à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

En conséquence de la décision de l'augmentation du capital social réservée au public, les anciens actionnaires renoncent à leurs droits préférentiels de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital. Cette renonciation se traduit par la suppression du droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

I- Présentation de la société:

Dénomination : « Les Ciments de Bizerte »

Siège social : Baie de Sebra – BP 53 – 7018 Bizerte

Forme juridique : Société Anonyme

Date de constitution : 01/11/1950

Capital social : 35 237 830 dinars divisé en 35 237 830 actions de nominal un (1) dinar entièrement libérées. L'AGE du 05/08/2009 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 1 dinar.

Objet social : La société a principalement pour objet la fabrication, la vente et l'exportation des chaux, ciments et produits hydrauliques ou non et, généralement de tous produits concernant le bâtiment.

Classification sectorielle selon l'ICB: La société les Ciments de Bizerte fera partie des valeurs appartenant au supersecteur «Bâtiment et matériaux de construction».

2- Période de validité de l'offre :

L'offre à prix ferme est ouverte au public du 10/09/2009 au 30/09/2009 inclus.

3- Date de jouissance des actions :

Les actions nouvelles porteront jouissance à partir du 1^{er} janvier 2009.

4- Prix de l'offre :

Pour la présente offre, le prix de l'action de la société « Les Ciments de Bizerte » a été fixé à 11,500 dinars et ce, tous frais, commissions, courtages et taxes compris.

5- Etablissements domiciliaires:

Tous les intermédiaires en Bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription d'actions de la société « Les Ciments de Bizerte » exprimées dans le cadre de la présente offre.

La somme relative à l'augmentation de capital sera versée au compte indisponible n°03 135 120 0321 046237 68 ouvert auprès de la Banque Nationale Agricole Succursale de Tunis.

6- Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres:

L'opération proposée porte sur une offre à prix ferme de **8 809 460** actions nouvelles émises à l'occasion de l'augmentation du capital réservée au public, soit **20%** du capital social après réalisation de l'augmentation telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 05/08/2009.

Les actions offertes dans le cadre de la présente offre à prix ferme seront réparties en cinq catégories :

Catégorie A : 60% des actions offertes, soit 5 285 676 actions, seront réservées aux institutionnels privés tunisiens autres que les OPCVM (banques, assurances, SICAF, SICAR et les caisses de retraite) sollicitant au plus 2 202 364 actions, soit 5% du capital social après augmentation ;

Catégorie B : 15% des actions offertes, soit 1 321 419 actions, seront réservées aux OPCVM privés tunisiens (SICAV et FCP) ;

Catégorie C : 20% des actions offertes, soit 1 761 892 actions, seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes sollicitant au minimum 101 actions et au plus 220 236 actions soit 0,5% du capital social après augmentation ;

Catégorie D : 4% des actions offertes, soit 352 378 actions, seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes sollicitant au minimum 10 actions et au maximum 100 actions ;

Catégorie E : 1% des actions offertes, soit 88 095 actions, seront réservées au personnel de la Société « Les Ciments de Bizerte ».

Les demandes de souscription doivent être nominatives et données par écrit aux intermédiaires en Bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement, le numéro de la demande de souscription, l'identifiant du mandataire (pour les non institutionnels), la date de dépôt, la quantité de titres demandée et l'identité complète du souscripteur.

L'identité complète du souscripteur comprend:

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes: le nom, le prénom et le numéro de la carte d'identité nationale ;

- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes: le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que le numéro de la carte d'identité nationale du père ou du tuteur légal ;

- Pour les personnes morales tunisiennes: la dénomination sociale complète et le numéro d'inscription au registre de commerce ;

- Pour les institutionnels : la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre de commerce, s'il y a lieu. Pour les Fonds Communs de Placement (FCP), il y a lieu d'indiquer l'identification des gestionnaires suivie de la dénomination du FCP. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR.

Toute demande de souscription ne comportant pas les indications précitées ne sera pas prise en considération par la commission de dépouillement.

La demande de souscription doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à dix (10) actions ni supérieur à 0,5% du capital social, soit 220 236 actions pour les non institutionnels et 5% du capital social, soit 2 202 364 actions pour les institutionnels. En tout état de cause, la quantité demandée par demande de souscription doit respecter la quantité minimale et maximale par catégorie.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des demandes de souscription reçues au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre la demande qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de:

- Trois (3) demandes de souscription à titre de mandataire d'autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d'un acte de procuration dûment signé et légalisé ;

- Un nombre de demandes de souscription équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'une seule demande de souscription, toutes catégories confondues, déposée auprès d'un seul intermédiaire en Bourse. En cas de dépôt de plusieurs demandes auprès de différents intermédiaires, seule la première par le temps sera acceptée par la commission de dépouillement.

En cas de demandes multiples reproduites chez un même intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenue.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées précédemment. L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

7- Modalités de paiement du prix:

Pour la présente offre, le prix de l'action de la société « Les Ciments de Bizerte » a été fixé à 11,500 dinars et ce, tous frais, commissions, courtages et taxes compris.

Le règlement des demandes de souscription par les donneurs d'ordre désirant souscrire à des actions de la Société Les Ciments de Bizerte dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt de la demande. En cas de satisfaction partielle de la demande de souscription, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au souscripteur dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'Offre à Prix Ferme.

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

OFFRE A PRIX FERME - OPF - ET ADMISSION AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE
DES ACTIONS DE LA SOCIETE «LES CIMENTS DE BIZERTE»

(SUITE)

8- Mode de répartition des titres:

Les actions offertes seront réparties en cinq catégories:

- 60% pour la catégorie A «les institutionnels privés tunisiens autres que les OPCVM», soit 5 285 676 actions ;
- 15% pour la catégorie B «les OPCVM privés tunisiens », soit 1 321 419 actions ;
- 20% pour la catégorie C «les personnes physiques et/ou morales tunisiennes sollicitant au minimum 101 actions et au plus 220 236 actions», soit 1 761 892 actions ;
- 4% pour la catégorie D «les personnes physiques et/ou morales tunisiennes sollicitant au minimum 10 actions et au maximum 100 actions», soit 352 378 actions ;
- 1% pour la catégorie E «le personnel de la Société Les Ciments de Bizerte», soit 88095 actions.

Le mode de satisfaction des demandes de souscription se fera de la manière suivante :

- Pour les catégories A, B, C et E : les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation de chaque catégorie, déterminé par le rapport quantité offerte/quantité demandée et retenue. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement.
- Pour la catégorie D: les demandes de souscription seront satisfaites également par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie A puis à la catégorie B puis à la catégorie C puis à la catégorie D puis à la catégorie E.

9- Transmission des demandes et centralisation à la Bourse:Les intermédiaires en bourse établissent, **par catégorie**, les états de demandes de souscription reçues de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, selon les modèles des états établis par la Bourse, indiquant le numéro de la demande de souscription, la date de dépôt de la demande de souscription, l'identité complète des donneurs d'ordres, **telles que précisées ci-dessus**, la quantité demandée par acquéreur, le nombre total de donneurs d'ordres; le nombre total de titres demandés par intermédiaire.

Les états des demandes de souscription doivent être accompagnés d'un support magnétique (CD ou clé USB) comportant les mêmes données.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre le contenu du support informatique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

Les intermédiaires en bourse devront transmettre à la BVMT, sous plis fermés, l'état des demandes de souscription et les supports informatiques au plus tard le **vendredi 02 octobre 2009 à 17h00**.**Les modèles des états des demandes de souscription sont mis, par la Bourse, à la disposition des intermédiaires en bourse.**

La centralisation des demandes de souscription transmises par les intermédiaires en bourse est effectuée par le bureau d'ordre de la Bourse sis au Centre Babel -Montplaisir. Un récépissé horodaté est remis à l'intermédiaire déposant. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la Bourse, en particulier les envois par fax.

10-Ouverture des plis et dépouillement :Les états relatifs aux demandes de souscription donnés dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse, le **lundi 05 Octobre 2009**, à la Commission de dépouillement composée de représentants du CMF, de l'AIB, de la BVMT, de BNA Capitaux, intermédiaire en Bourse chargé de l'opération, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT. La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès-verbal à cet effet.**11-Déclaration des résultats:**

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des demandes de souscription données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'offre.

12-Règlement des capitaux et livraison des titres :

Au cas où l'offre connaîtra une suite favorable, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera à chaque intermédiaire l'état détaillé de ses demandes de souscription retenues et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Les actions de la société «Les Ciments de Bizerte» sont inscrites sur les comptes de la STICODEVAM depuis le 23/07/2009 sous le code ISIN TN0007350010, les opérations de règlement et de livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires sera tenu par la BNA Capitaux - intermédiaire en Bourse.

13- Cotation des titres:

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié sur le bulletin officiel de la BVMT.

Toutefois, la cotation des actions nouvelles ne commencera qu'après l'accomplissement des formalités juridiques de l'augmentation de capital. Ainsi, les actions nouvelles ne seront cessibles et négociables qu'après la publication d'un avis sur le bulletin officiel de la BVMT.

Un prospectus d'Offre à Prix Ferme -OPF- et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse visé par le Conseil du Marché Financier sous le numéro 09-0663 du 24 août 2009, est mis à la disposition du public sur les sites Internet du CMF (www.cmf.org.tn) et de la Bourse (www.bvmt.com.tn).**PROJET D'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT - OPR - ET SUSPENSION DE LA COTATION
DE LA SOCIETE PALM BEACH HOTELS TUNISIA - PBHT -**Le Conseil du Marché Financier -CMF- a été saisi d'une demande de lancement d'une Offre Publique de Retrait -OPR- sur les titres émis par la société **PALM BEACH HOTELS TUNISIA - PBHT -**.

Par cette demande, les sociétés Palm Beach Gestion S.A. et Palm Beach Djerba Palace S.A. agissant de concert avec des personnes physiques et morales, détenant ensemble 99,29% des actions ordinaires de la société Palm Beach Hôtels Tunisia et 90,84% de la totalité des actions à dividende prioritaire sans droit de vote, entend lancer une OPR visant l'acquisition des actions ordinaires et des actions à dividende prioritaire sans droit de vote qu'ils ne détiennent pas au capital de ladite société et ce, dans le cadre des dispositions de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

A la demande du CMF, la cotation sur les titres émis par la société **PALM BEACH HOTELS TUNISIA - PBHT -** est suspendue à partir du mardi 30 juin 2009.**DEPÔT D'UN PROJET D'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT -OPA-
PORTANT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE FINANCIERE D'INVESTISSEMENT -SOFI SICAF-**

Le Conseil du Marché Financier a été saisi d'une demande de lancement d'une offre publique d'achat - OPA - visant 57 333 actions de la Société Financière d'Investissement - SOFI SICAF - représentant 5,73% de son capital social, déposée par Maxula Bourse, intermédiaire en bourse.

L'initiateur de ce projet est Mr Tabbane Noureddine agissant de concert avec un groupe d'actionnaires détenant ensemble 94,27% du capital de ladite société.

A la demande du CMF, la cotation sur les actions de la Société Financière d'Investissement - SOFI SICAF - est suspendue à partir du lundi 14 septembre 2009.

INTRODUCTION D'EMPRUNTS AU MARCHE OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE

L'emprunt Hannibal Lease 2009-1 a été admis à la cote de la Bourse le 25/09/2009 et il sera négociable en Bourse à partir du 30/09/2009. Les principales caractéristiques de l'emprunt précité sont exposées dans le tableau ci-après:

Libellés de l'emprunt	Emetteur	Interm. chargé	Code ISIN	Mném	Libellé	Taux d'intérêt brut en %	Durée	Nominal en Dinars	Mode d'Amortissement	Nombre d'obligations	Montant Souscrit en MD	Date de jouissance	1ère Échéance	Dernière Échéance
HL 2009-1	Hannibal Lease	MAC SA	TN0007310030	HL91F	HL0814 5,75%AP5	5,75	5	100	AP	78 600	7.860	07/08/2009	07/08/2010	07/08/2014
HL 2009-1	Hannibal Lease	MAC SA	TN0007310048	HL91V	HL0814 T+1,5%AP5	TMM+1,50%	5	100	AP	121 400	12,140	07/08/2009	07/08/2010	07/08/2014

Rappel du mode de cotation:

Il est rappelé qu'en application de la réglementation en vigueur, les valeurs admises au marché obligataire sont cotées en pourcentage du nominal et au pied du coupon, c'est-à-dire sans le coupon couru. Etant précisé que ce dernier est calculé, le jour de négociation, entre la date incluse du dernier paiement et la date de dénouement exclue.

ADMISSION D'EMPRUNTS AU MARCHE OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE

Les emprunts CIL 2009-2, BTE 2009 et Meublutex 2008 ont été admis à la cote de la Bourse le 25/09/2009 et la date d'introduction sur le NSC sera fixée ultérieurement. Les principales caractéristiques des emprunts précités sont exposées dans le tableau ci-après:

Libellés de l'emprunt	Emetteur	Inter. chargé	Taux d'intérêt brut en %	Durée en années	Nominal en Dinars	Mode d'Amortissement	Montant Souscrit en MD	Date de jouissance	1ère Échéance	Dernière Échéance	Garantie
CIL 2009-2	Compagnie Internationale de Leasing	CGI	5,375% & TMM+0,75%	5	100	AP	20,0	15/09/2009	15/09/2010	15/09/2014	
BTE 2009	Banque de Tunisie et des Emirats	BNA Capitaux	5,25%	10	100	AP	50,0	15/09/2009	15/09/2010	15/09/2019	
Meublutex 2008	Meublutex	Amen Invest	5,40%	7 dont 2 franchise	100	AP	10,0	28/08/2009	28/08/2010	28/08/2016	BH:BIAT:BTE; Attijari; BNA; BTL; ATB

Rappel du mode de cotation:

Il est rappelé qu'en application de la réglementation en vigueur, les valeurs admises au marché obligataire sont cotées en pourcentage du nominal et au pied du coupon, c'est-à-dire sans le coupon couru. Etant précisé que ce dernier est calculé, le jour de négociation, entre la date incluse du dernier paiement et la date de dénouement exclue.

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE LA BANQUE ATTIJARI DE TUNISIE - ATTIJARI BANK -

Le Conseil d'Administration de la Banque Attijari de Tunisie -Attijari bank lors de sa réunion du 10 septembre 2009 a décidé de convoquer très prochainement les actionnaires de la banque en Assemblée Générale Extraordinaire à laquelle il sera proposé l'augmentation du capital social de la Banque Attijari de Tunisie -Attijari bank pour le porter de 150.000.000 Dinars à 168.750.000 Dinars par l'émission de 3.750.000 nouvelles actions à souscrire en numéraire et à libérer totalement lors de la souscription au prix d'émission de 15 Dinars, composé de 5 Dinars de nominal et 10 Dinars de prime d'émission.

D'autre part et conformément à l'article 344 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée générale extraordinaire convoquée aura à décider une augmentation complémentaire du capital social à réaliser en 2012, soit à l'échéance de la conversion des obligations « OCA Attijari bank 2006 » en actions Attijari bank. Cette augmentation complémentaire du capital social sera assortie des mêmes caractéristiques que celles de l'augmentation principale. Elle sera réservée aux porteurs des obligations « OCA Attijari bank 2006 » qui auront opté pour la conversion à l'échéance en 2012 et qui, en outre, auront demandé à souscrire des actions nouvelles à émettre dans le cadre de ladite augmentation complémentaire du capital.